

Les bulletins de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de PICARDIE

Le mois de Mars est marqué par un cumul de précipitations inférieur aux normales de saisons et un déficit par rapport aux normales mensuelles.

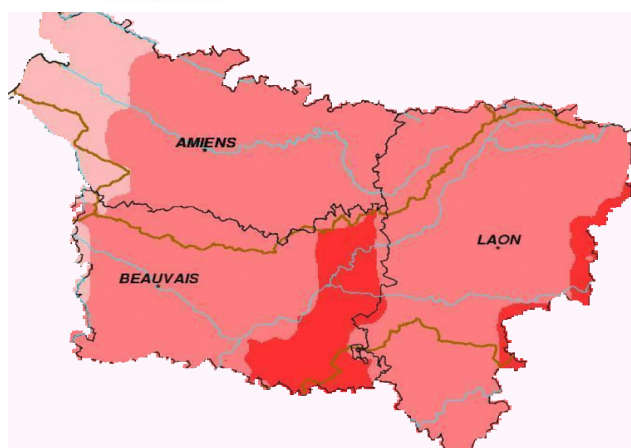
Au niveau des nappes, la recharge semble se stabiliser, bien qu'elles profitent encore des pluies abondantes de l'hiver. Ainsi, 82% d'entre elles sont encore en hausse et 74% toujours au-dessus des normales saisonnières. Au niveau des cours d'eau, la faible pluviométrie du mois de Mars fait que les niveaux sont majoritairement en baisse sur le bassin Seine-Normandie et stables sur le bassin Artois-Picardie, mais tous se maintiennent au niveau des moyennes de saison. Ainsi, la recharge hivernale se termine doucement et la végétation commence lentement à reprendre son activité.

METEO

Les cumuls mensuels de précipitations pour ce mois de Mars vont de environ 13 mm dans le sud-est de la région, jusqu'à environ 60 mm sur la côte. Contrairement aux mois précédents, on observe partout un déficit par rapport aux normales mensuelles. Ce déficit dépasse même les 70% vers le sud-est du bassin Artois-Picardie. Ce mois a été également très ensoleillé et très doux l'après-midi. Partout, les sols superficiels sont sortis de leur saturation. L'humidité de ces sols superficiels est sur le bassin (sauf vers la bordure côtière) plus faible que la normale pour cette saison, particulièrement vers le sud-est du bassin.




Bassin Artois-Picardie
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Mars 2014

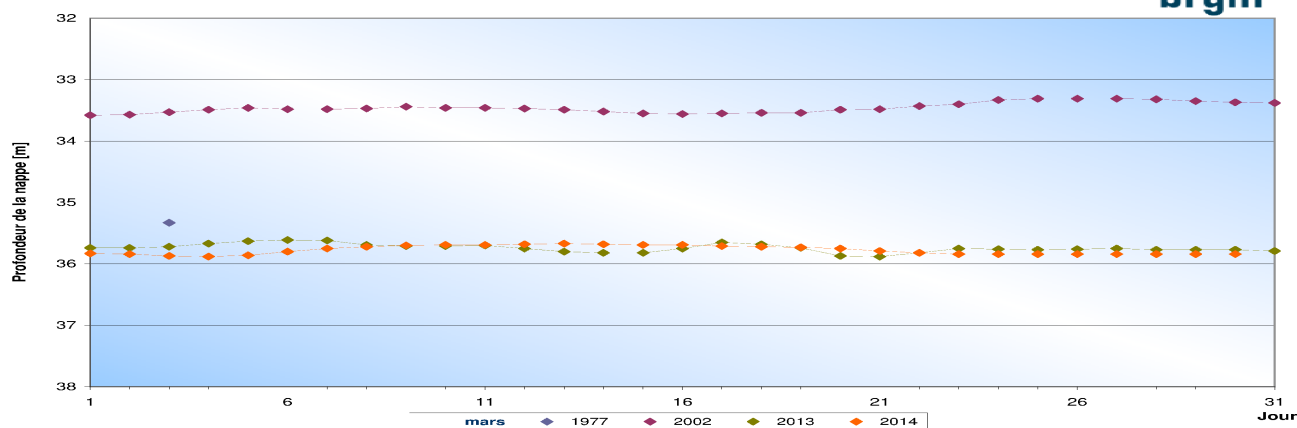


PIEZOMETRIE

Département de l'Aisne

En Thiérache, le niveau de la **nappe des calcaires du Bathonien** observé à Hirson (13,43 m) est toujours en hausse (+0,56 m) et reste supérieur à la normale (14,73 m). La **nappe des schistes du Cambrien** à Mondrepuis (1,59 m) diminue par rapport au mois précédent (-0,30 m). La recharge ralentit sur la **nappe de la craie** et 86% des points sont en hausse (100% en janvier et février). La remontée la plus importante est de +1,29 m à Mesnil-Saint-Laurent (42,33 m) alors qu'elle atteignait plus de 3,5 m en février sur les plateaux. La situation se stabilise, avec 89% des niveaux supérieurs aux normales mensuelles, et demeure très satisfaisante. Concernant **nappes des sables de l'Yprésien et des calcaires du Lutétien**, la situation est identique au mois précédent : les niveaux sont globalement en hausse mais restent pour la plupart sous les normales. Seuls certains ouvrages au sud-est, à Fère-en-Tardenois (12,17 m), à Armentières-sur-Ourcq (14,80 m) et à Acy (17,81 m) enregistrent des niveaux supérieurs ou comparables aux normales (12,57, 14,97 et 17,86 m). A noter que le niveau à Villers-Cotterêts (35,78 m) est en hausse mais sous le seuil des 10 ans sec (35,74 m). Les nappes **des calcaires du Bartonien**, au sud du département, sont stables et inférieures à la normale (15,16 m) à Courchamps (15,30 m) mais au-dessus de la normale (10,44 m) à Baulne-en-Brie (10,33 m).

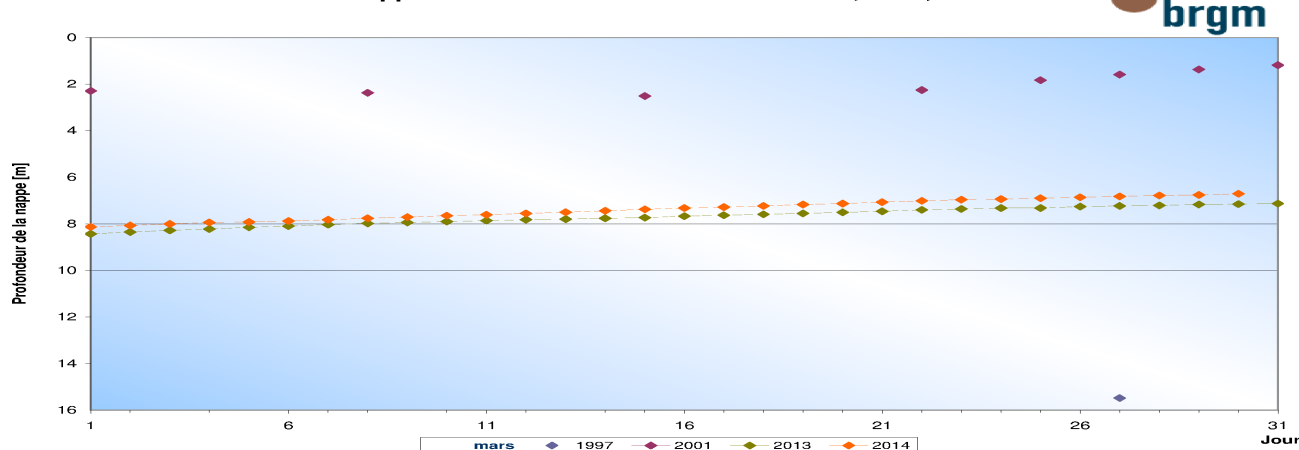
Piezométrie de la nappe des sables de l'Yprésien à Villers-Cotterêts en 1977, 2002, 2013 et 2014  Géosciences pour une Terre durable



Département de la Somme

La recharge de la **nappe de la craie** semble s'atténuer, avec 90% des niveaux en hausse (100% en février). Des remontées importantes ont toutefois été mesurées dans le Vimeu, le Ponthieu et le plateau au nord d'Amiens, avec un maximum de 2,45 m à Lamotte-Buleux (22,31 m) et à Valines (20,78 m). La situation continue de s'améliorer : 85% des niveaux se situent au-dessus des normales mensuelles (77% en février) et aucun puits n'enregistre de niveaux en-dessous des normales. Deux ouvrages, à Equennes-Eramecourt (8,41 m) et à Arry (15,31 m), observent des niveaux au-dessus des 10 ans humide (8,45 et 15,65 m).

Piezométrie de la nappe de la craie à Senlis-le-Sec en 1997, 2001, 2013 et 2014  Géosciences pour une Terre durable

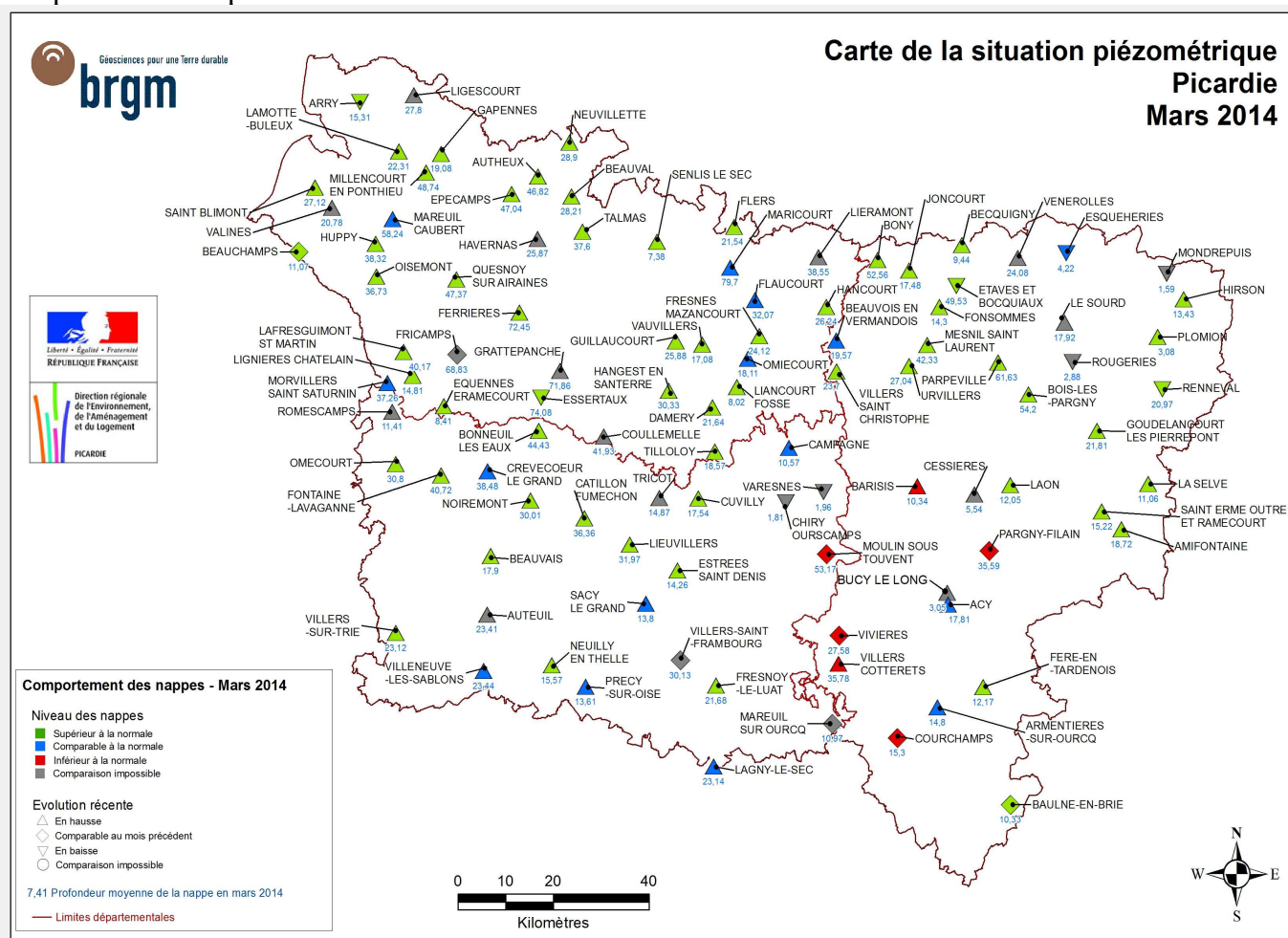


Département de l'Oise

L'ensemble des niveaux mesurés sur la **nappe de la craie** sont en hausse mais aucune remontée de plus de 2 m, comme remarquée en février, n'a été enregistrée. La situation s'améliore et reste très satisfaisante, puisque 69% des ouvrages enregistrent un niveau supérieur aux normales mensuelles (53% en février) et aucun ouvrage n'observe des niveaux inférieurs aux normales mensuelles. A noter que le niveau à Bonneuil-les-Eaux (44,43 m) est supérieur aux 10 ans humide (44,60 m). A l'est du département, les **nappes des sables de l'Yprésien et des calcaires du Lutétien** sont globalement stables ou en hausse. La situation reste semblable au mois précédent : les niveaux sont comparables ou supérieurs aux normales au sud du département tandis qu'ils se maintiennent sous la valeur des 20 ans sec (52,99 m) depuis septembre 2012 à Moulin-sous-Touvent (53,17 m).

En conclusion :

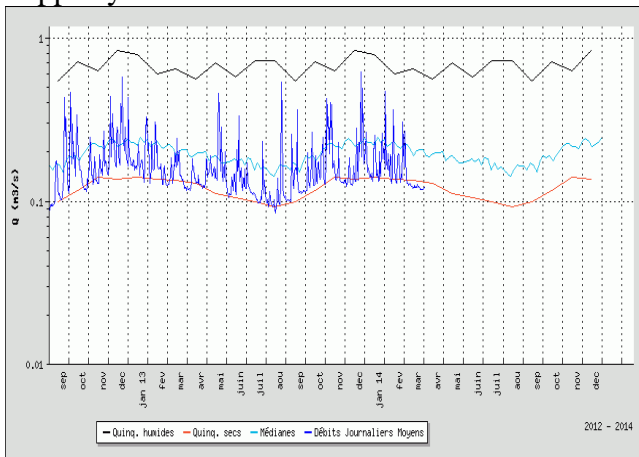
Le déficit pluviométrique du mois de mars n'a eu qu'un impact peu marqué sur les nappes de Picardie. En effet, ces dernières accusent encore les pluies abondantes de l'hiver. Ainsi 82% des niveaux sont hausse (91% en février), bien que la remontée semble ralentir sur certains secteurs. La situation se stabilise, avec 74% des niveaux supérieurs aux normales mensuelles, et demeure globalement très satisfaisante. Seuls 6 ouvrages, captant les nappes du Tertiaire, demeurent sous les normales. Concernant la **nappe de la craie**, la recharge semble se stabiliser et 91% des niveaux sont en hausse (100% en février). La situation est exceptionnellement satisfaisante puisque l'ensemble des ouvrages observent des niveaux comparables ou supérieurs aux normales. Dans le sud de l'Aisne et de l'Oise, la recharge des **nappes du Tertiaire** se poursuit voire se stabilise, les niveaux étant toujours en hausse ou constants. La situation reste hétérogène : les niveaux demeurent inférieurs aux normales mensuelles au nord tandis qu'ils sont comparables ou supérieurs aux normales dans l'extrême sud de l'Aisne et de l'Oise.



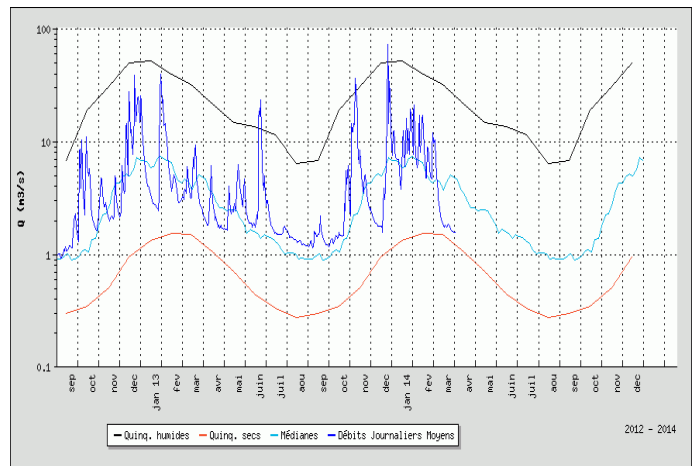
HYDROMETRIE

Les cours d'eau picards sont majoritairement en baisse sur la région, notamment à cause des faibles précipitations du mois de Mars. Malgré cela, les débits restent globalement dans les moyennes saisonnières.

Dans l'Aisne, tous les niveaux des cours d'eau sont en baisse, mais restent proches des normales de saison (entre 2 ans et 3 ans sec ou humide). Seule l'Oise à Hirson présente une forte baisse et un débit en-dessous des normales de saison (période de retour de 5 ans à 10 ans sec). Cette forte baisse est due aux très faibles précipitations dans l'Aisne, mais aussi dans la Marne, et à la nappe ayant une réserve très faible.

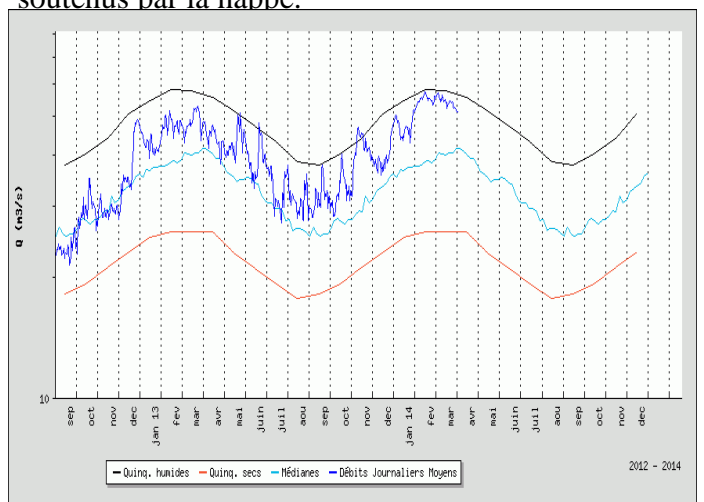


Dans la Somme, la nature des sols fait que les cours d'eau profitent encore des pluies abondantes de l'hiver. Malgré la faible pluviométrie, ceux-ci sont soutenus par une nappe calcaire toujours très haute. Ainsi, les débits restent stables par rapport au mois de février, et largement au-dessus des normales saisonnières (période de retour allant jusqu'à plus de 10 ans humide).



Ci-dessus l'Oise à Hirson

Dans l'Oise, les niveaux des cours d'eau sont hétérogènes, et restent dans les moyennes de saison. Seules les rivières de l'Automne à Vauciennes et de la Launette à Ver-sur-Launette présentent des débits très bas et en-dessous des normales saisonnières (période de retour de 10 ans sec et 3 ans sec), ces secteurs étant très peu soutenus par la nappe.



ci-dessus la Somme à Abbeville

Les bulletins de la DREAL Picardie

DREAL Picardie

56 rue Jules Barni

80040 AMIENS Cedex 1

tél. : 03 22 82 25 00

Fax : 03 22 91 73 77

Directeur de la Publication :

Thierry VATIN

courriel de la DREAL :

dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr

ISSN papier: 2103-9798

ISSN en ligne : 2267-2605

Dépôt légal : 2ème trimestre 2014

Polygraphique

108 av du Gal Gallieni

80330 LONGUEAU

Conception – réalisation :

DREAL Picardie(SNEP)
Service Nature Eau et Paysage
Connaissance Eau Milieux Aquatiques
(CEMA)

tél. : 03 22 82 25 00

fax: 03 22 91 73 77

hydro.picardie@developpement-durable.gouv.fr

Contact :

Antoine NOLY

tél. : 03 22 82 90 61

antoine.noly@developpement-durable.gouv.fr